

STAR INVEST

STAR INVEST GROUPE

Site internet : www.starinvest.com / Date de création : 1994 / Actionariat : Privé / Effectifs au 31/12/2013 : 62 personnes dont 21 en outre-mer / Mode de distribution : CGPI via la plate-forme web d'YSIDIS accessible sur l'espace partenaires www.ysidis.com

- Types d'investissements proposés : Girardin logement social et industriel
- Durée de blocage : Condition de détention des parts pendant 5 ans pour l'avantage fiscal
- Avantage fiscal : Réduction d'IR (Impôt sur le Revenu) ou déduction fiscale IS (Impôt sur les Sociétés)
- Souscriptions ouvertes jusqu'au : 31 décembre de chaque année

Zoom sur la gestion

Zone d'investissement : Outre-mer

Principe de l'investissement : Investissements outre-mer avec levier fiscal en loi Girardin logement social ou industrielle

Profil de l'équipe de gestion : Le groupe STAR INVEST est spécialisé dans la structuration et la distribution de projets d'investissements outre-mer depuis 20 ans. Il possède six bureaux permanents en outre-mer : à La Réunion, en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

Le groupe

Acteur majeur en ingénierie financière et fiscale, reconnu pour son expertise et son savoir-faire uniques dans le montage financier, juridique et fiscal d'investissements, STAR INVEST a structuré et syndiqué plus d'un milliard d'euros d'investissements en loi Girardin, dans tous les secteurs éligibles – industriel et immobilier –, depuis 2010. Le groupe a obtenu plus de 300 agréments fiscaux, dont plus de 100 en logement social. Plus de 400 conseillers en gestion de patrimoine partenaires assurent la diffusion de ses programmes d'investissements. Ses exigences de qualité, la rigueur de sa gestion et son souci permanent de sécurisation lui assurent la fidélité et la confiance des entrepreneurs ultramarins, qui lui confient leurs programmes d'investissements, tout comme celle des particuliers ou entreprises cherchant à réaliser des économies d'impôts à l'IR ou à l'IS

Gestion de Fortune / Hors-série / 2014 / 72

Interview

Le Girardin est une ressource indispensable pour les entreprises en outre-mer

4 questions à Jean-Michel Maraval, directeur général du groupe STAR INVEST.

Comment est organisé le groupe STAR INVEST ?

Jean-Michel Maraval : Le groupe intervient autour de trois métiers. D'une part, son activité historique qui est le conseil en ingénierie financière et fiscale. Notre mission est ici de conseiller des entreprises ultramarines essentiellement dans les secteurs de l'industrie, du transport, de l'hôtellerie et du logement social. Cela veut bien dire que notre métier n'est pas de défiscaliser mais d'accompagner le développement économique en outre-mer. Le levier fiscal en est simplement la ressource financière.

D'autre part, et ce depuis quelques années, le groupe a acquis au travers de sa filiale FG IMMO un parc immobilier pour compte propre en outre-mer. A ce jour, cette entité détient et loue une petite centaine de logements, en possède 86 autres en construction et 119 en développement. L'objectif étant que FG IMMO soit propriétaire d'environ 500 logements situés outre-mer en 2016. Enfin, le troisième métier est celui de l'énergie renouvelable. Par l'intermédiaire de la filiale SHINE, nous exploitons trois centrales photovoltaïques à La Réunion. Ainsi, outre le conseil en ingénierie



« Notre métier n'est pas de défiscaliser mais d'accompagner le développement économique en outre-mer. Le levier fiscal en est simplement la ressource financière »

financière, STAR INVEST est aussi un acteur économique présent localement par le biais de ses investissements pérennes réalisés pour compte propre.

Nous sommes implantés à La Réunion, aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Les 21 personnes travaillant dans ces différentes structures sont en contact direct avec les exploi-

tants en amont et en aval de la réalisation des investissements. Quant au siège du groupe, situé à proximité de La Défense, il réunit 41 personnes intervenant sur les trois métiers cités ci-dessus. Cette organisation nous permet d'être à la source des opérations grâce à notre présence outre-mer. Les dossiers sont ensuite étudiés, traités et gérés au siège.

Comment intervient STAR INVEST dans le domaine de l'ingénierie financière ?

JMM : Au travers de deux autres filiales : ORYOM et ALCYOM. La première est en charge des opérations de plein droit, c'est-à-dire sans agrément fiscal. Quant à la seconde, elle s'occupe des financements plus importants qui nécessitent une validation de Bercy. Ces deux types de dossiers sont montés avec la même rigueur et dans un souci de respect de la législation fiscale et sociale. De plus, nous portons une attention très forte aux choix de nos contreparties. La sélection d'entreprises ultramarines de qualité est un gage de sécurité compte tenu de l'obligation de maintien de l'exploitation pendant cinq ans. D'ailleurs, STAR INVEST, qui fête ses 20 ans cette année, n'a connu aucune remise en cause fiscale de ses opérations.

A qui vos solutions s'adressent-elles ?

JMM : D'un point de vue métropolitain, ces opérations conviennent aux contribuables qui désirent réduire leur impôt. L'offre propose des rentabilités différenciées allant de 15 % environ pour les investissements en logement social, qui nécessitent obligatoirement l'obtention d'un agrément, à 20 % pour des opérations de plein droit dans le secteur productif.

Il est important de souligner que ce dispositif permet aussi de faire directement bénéficier les sociétés implantées dans

les Dom-Tom d'une grande partie de cet avantage fiscal. En effet, l'aide à l'investissement outre-mer, qui existe depuis le début des années 1950 et dans sa forme actuelle depuis 1986, assure le financement de biens productifs et donc la création d'emplois dans ces zones. De plus, la frilosité du secteur bancaire outre-mer rend les projets difficiles à financer sans cette aide fiscale.

Par ailleurs, STAR INVEST dispose d'une gamme élargie de produits à l'impôt sur les sociétés que nous plaçons auprès de PME ou de grands groupes, notamment bancaires.

Comment accompagnez-vous vos partenaires distributeurs et leurs clients ?

JMM : Nous intervenons ici via la filiale YSIDIS, qui a en charge notamment la commercialisation des produits développés par le groupe STAR INVEST. Elle travaille avec un réseau d'environ 400 conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Tout au long de l'année, YSIDIS propose des projets à ses partenaires et les assiste dans toutes leurs interrogations concernant le dispositif : évolutions du régime, calcul de la réduction d'impôt, respect du plafonnement global des niches fiscales, etc. Elle accompagne par ailleurs le contribuable dans ses démarches auprès de l'administration fiscale ou du RSI (Régime Social des Indépendants) grâce à des formulaires d'aide à la bonne validation des documents fiscaux. YSIDIS répond également aux demandes de renseignements formulées par le fisc. Toutes les opérations financées par STAR INVEST bénéficient de plus d'une « Assistance Tranquillité » mise en place avec un cabinet d'expertise-comptable qui assiste les investisseurs en cas de contrôle de l'administration.